

INFORMATION RÉGLEMENTÉE

EMBARGO JUSQU'AU 27.12.2011 – 5:40PM

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27.12.2011

Bruxelles, le 27.12.2011, 5:40PM CET

Une 1^{ère} Assemblée Générale Extraordinaire appelée à délibérer sur la fusion par absorption de 9 sociétés sous le régime des Articles 671 et 693 et suivants du Code des Sociétés ainsi que d'autres modifications des statuts avait été convoquée le 09.12.2011. Le quorum de présence nécessaire n'ayant pas été réuni, une nouvelle Assemblée Générale Extraordinaire, avec le même ordre du jour, a été convoquée ce 27.12.2011. Elle a pu délibérer valablement et a approuvé tous les points à l'ordre du jour, notamment la **fusion par absorption de Cofinimmo SA** des sociétés suivantes :

- ☞ **AMCA SA** : cette fusion est faite contre l'émission de 298 041 actions ordinaires nouvelles nominatives, qui participeront aux résultats de Cofinimmo à partir du 01.01.2011 (premier dividende payable en 2012). Pour rappel, la SA AMCA était propriétaire d'un immeuble de bureaux **Avenue Building** et des espaces de bureaux de l'immeuble voisin **London Tower**, situés Noorderplaats 5-9 à 2000 Anvers (voir communiqué de presse du 16.05.2011).
- ☞ **Bethanie SA** : cette fusion est faite contre l'émission de 70 534 actions ordinaires nouvelles nominatives, qui participeront aux résultats de Cofinimmo à partir du 01.01.2011 (premier dividende payable en 2012). La SA Bethanie était propriétaire de la maison de repos **Bethanie**, située à 5002 Saint-Servais (Namur) – Chaussée de Waterloo 146 (voir communiqué de presse du 09.05.2011).
- ☞ **De Abdij SA** : cette fusion est faite contre l'émission de 8 959 actions ordinaires nouvelles nominatives, qui participeront aux résultats de Cofinimmo à partir du 01.01.2011 (premier dividende payable en 2012). La SA De Abdij était propriétaire d'un terrain à bâtir situé à Coxyde (voir communiqué de presse du 20.06.2011).
- ☞ **Dewa Invest SA** : cette fusion est faite contre l'émission de 120 521 actions ordinaires nouvelles nominatives, qui participeront aux résultats de Cofinimmo à partir du 01.01.2011 (premier dividende payable en 2012).
- ☞ **Epris SA** : cette fusion est faite contre l'émission de 153 828 actions ordinaires nouvelles nominatives, qui participeront aux résultats de Cofinimmo à partir du 01.01.2011 (premier dividende payable en 2012).

- ☞ **Leopold Basement SA**: cette fusion est faite contre l'émission de 15 490 actions ordinaires nouvelles nominatives, qui participeront aux résultats de Cofinimmo à partir du 01.01.2011 (premier dividende payable en 2012).
- ☞ **Paloke SA**: cette fusion est faite contre l'émission de 210 967 actions ordinaires nouvelles nominatives, qui participeront aux résultats de Cofinimmo à partir du 01.01.2011 (premier dividende payable en 2012).
- ☞ **Prinsenpark SA**: cette fusion est faite contre l'émission de 130 503 actions ordinaires nouvelles nominatives, qui participeront aux résultats de Cofinimmo à partir du 01.01.2011 (premier dividende payable en 2012).
- ☞ **Residentie De Nootelaer SA**: cette fusion est faite contre l'émission de 32 924 actions ordinaires nouvelles nominatives, qui participeront aux résultats de Cofinimmo à partir du 01.01.2011 (premier dividende payable en 2012).

Ainsi, au total, 1 041 767 nouvelles actions ordinaires, dont les droits et avantages sont identiques à ceux des actions ordinaires Cofinimmo existantes, ont été créées et toutes attribuées à Leopold Square SA, société contrôlée directement et indirectement à 100% par Cofinimmo SA.

Ces opérations de fusion visent à apporter une simplification dans l'organisation du Groupe et à transférer dans le régime fiscal de la Sicafi les biens détenus par ces filiales.

Pour tout renseignement:

Valérie Kibieta

Investor Relations Manager

Tél.: +32 2 373 60 36

vkibieta@cofinimmo.be

Chloé Dungalhoff

Corporate Communications Manager

Tél.: +32 2 777 08 77

cdungalhoff@cofinimmo.be

Concernant Cofinimmo

Cofinimmo est la première société immobilière belge cotée spécialisée en immobilier de location. Elle possède un portefeuille de plus de € 3 milliards, représentant une superficie totale de 1 800 000m². Ses principaux secteurs d'activité sont les bureaux et les maisons de repos. Cofinimmo est une société indépendante, qui assure elle-même la gestion de son patrimoine immobilier. Elle est cotée sur Euronext Brussels (BEL20) et bénéficie du statut fiscal belge Sicafi et du statut fiscal français SIIC. Au 30.09.2011, la capitalisation boursière totale de Cofinimmo s'élevait à € 1,35 milliard.

www.cofinimmo.com

together in real estate